

COMMUNE DE DOHEM

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du vendredi 11 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze du mois d'octobre à vingt heures se sont réunis à la salle des fêtes de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de Mme Patricia POULAIN, Maire de Dohem, dûment convoqués le 5 octobre 2021.

Etaient présents : Patricia POULAIN, Eugéna RITAINE, Luc BAHEU, Luc AZELART, Roselyne GUILBERT, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Frédéric CARON, Dorothée ANNEBICQUE, Michelle LEFEBVRE.

Absent excusé : Adrien DILLY procuration à David DAMBRUNE

Absents : Joseph CARLIER Etienne DILLY

Secrétaire de séance : Eugéna RITAINE

Assistait également : Céline COQUET

1- **Délibération MMU, DETR, DSIL pour la tranche optionnelle 1 des travaux de voirie**

Dans le cadre de la tranche optionnelle1, il y a lieu de solliciter les partenaires habituels pour l'octroi de subvention

La tranche s'élève à 578 523.16 €HT (bassin compris) au lieu de 435 848.19 €HT (marché initial)

Il est proposé le plan de financement suivant :

MMU 150 000 €

DETR 120 000 €

Reste à charge communal : 308 523.16 €HT

Un dossier sera également déposé pour le DSIL avec le plan de financement suivant :

MMU 150 000 €

DSIL : 312 523.16

Reste à charge communal de 116 000 €HT (20%)

12 voix dont un vote par procuration

2- **Engazonnement du talus du bassin**

Ingéo n'a pas prévu dans l'avenant l'engazonnement du bassin. Un devis a été établi par l'entreprise Lefrançois TP pour un engazonnement hydraulique du bassin pour un montant de 2835 €HT

11 voix pour dont une procuration et une abstention

3- **Indemnisation des propriétaires et des locataires pour la rétrocession de terrain pour la création du bassin de rétention**

Une convention d'accord préalable a été établie avec les propriétaires de la parcelle ZK 34 pour une surface d'environ 2000m², surface nécessaire à la réalisation du bassin et pour un montant de 4000 €. Les frais de notaire seront à la charge de la commune. il est proposé de passer par

maître Dumont Caroline, notaire à Dohem. Une boîte d'assainissement EU sera également posée au droit de la parcelle C620.

Les exploitants de cette parcelle ont été vus et sont d'accord pour la gratuité de la pose et raccordement des boîtes d'assainissement en eaux usées. La commune posera les clôtures qui délimiteront la pâture et procédera au ré-engazonnement de la zone de travaux sur la pâture.

La parcelle C 580, propriété de l'indivision Caron Jean-Marc et vu avec un membre de la famille, désigné porte –parole, chacun sollicite une boîte de branchement EU sur des parcelles à bâtir soit 4 au total ; ré-engazonnement de la tranchée et passage d'un tuyau d'eau potable jusqu'en bas de la pâture et une Indemnisation de 4000 € pour le passage.

Il sera institué une servitude de passage avec une zone non-aedificandi sur les pâtures ZK34p et C580. Il est proposé de confier l'acte à Me Dumont.

Une conseillère propose qu'on indemnise les propriétaires plutôt qu'on leur offre les boîtes d'assainissement, dans un souci de transparence.

Après réflexion, le conseil est d'accord à l'unanimité.

4- Délibération pour le prix des boîtes d'assainissement pendant les travaux

Actuellement, une délibération fixe le montant à payer pour la pose d'une boîte de branchement en eaux usées. Le montant est de 1000 €HT.

Pendant la phase des travaux voirie, le coût de pose d'une boîte est de 959.58€ HT

Vu le prix des boîtes, il n'y a pas lieu de modifier le tarif. Le conseil accepte à l'unanimité.

5- Délibération sur les rapports annuels du prix et le service de l'eau et de l'assainissement

12 voix pour dont une procuration

6- Délibération de principe autorisant l'emploi d'agents contractuels de remplacement

Suite aux divers arrêts de travail qui sont intervenus ou qui risquent d'intervenir, et afin de pouvoir procéder au remplacement du personnel en arrêt, il nous est demandé de délibérer afin de pouvoir remplacer les agents par des contractuels.

12 voix pour dont une procuration.

7- Validation d'un devis pour le projet d'école numérique

Suite à l'appel à projets auquel nous avons répondu en mars, notre dossier a été retenu. Madame OBERT s'est donc rapprochée des fournisseurs et a obtenu de nouveaux devis ajustés.

GLORIANTE Bureautique : 1 écran numérique + 10 pc portables : 9 552 € TTC

I TECH : 1 écran numérique + 12 pc portables : 7 427 € TTC

Micro Synergie Système : 1 écran numérique + 10 pc portables : 8 740,20 € TTC

La société I TECH a été retenue

12 voix pour dont une procuration.

8- Décision modificative pour le budget de la salle des fêtes

Vu avec Monsieur le Trésorier, sujet reporté à la prochaine réunion

9- Marché salle des fêtes

Le désamiantage va débuter la semaine prochaine et ne pénalise pas l'occupation de la salle qui peut donc continuer. Le 2nd marché pour les lots suivants a été lancé le 24 septembre et se terminera le 21 octobre à 17h

		TOTAL H.T. en €
Lot n° 01	DESAMIAANTAGE	- €
Lot n° 02	GROS ŒUVRE - DEMOLITIONS-AMENAGEMENT VRD/ASSAIN.-CARRELAGE	109 172,00 €
Lot n° 03	CHARPENTE / MENUISERIES / BARDAGE	177 125,70 €
Lot n° 04	COUVERTURE / ETANCHEITE	48 353,00 €
Lot n° 05	SERRURERIE	10 500,00
Lot n° 06	CLOISONS-PLAFONDS-DOUBLAGE	31 380,00 €
Lot n° 07	ELECTRICITE	31 900,00 €
Lot n° 08	PLOMBERIE / SANITAIRE/ VENTILATION/CHAUFFAGE	128 500,00 €
Lot n° 09	PHOTOVOLTAÏQUE	13 000,00
Lot n° 10	PEINTURE	12 348,00 €
TOTAL GENERAL HT		551 778,70 €
TVA 20,00%		110 355,74 €
TOTAL GENERAL TTC		662 134,44 €

Sous réserve DIAG désamiantage

10-Questions diverses

- Les locataires du logement communal ont fait savoir lors du renouvellement du bail, qu'il y avait problème d'humidité à l'étage et problème de menuiserie sur la façade arrière

Des devis vont être demandés pour la rénovation.

-Free mobile a redéposé une demande d'autorisation de travaux pour la pose d'une antenne relais, sur la propriété de Mme COLLE, rue de la froide oreille

- Un habitant a de nouveau adressé un courrier à l'attention du conseil concernant l'entretien du talus derrière chez lui : Madame le Maire va se renseigner sur l'obligation d'entretien.

Colis de Noël : le conseil valide le même type de colis que l'année dernière des devis vont être demandés : établissement DELETTRE- LES HALLES DE QUERCAMPS ET LE CHAIS et HAZEBROUCK DELICES La distribution est prévue le 18/12/2021

Un conseiller demande à ce qu'on lui présente des nouveaux chiffres avec les nouveaux montants de travaux et le nouveau financement.

Un adjoint demande la pose d'une alarme sonore, reliée à l'alarme centrale de l'école pour la classe attenante à la mairie, cf article de loi stipulant que l'alarme doit être audible de tous.

Mme Le Maire précise qu'il n'y a pas obligation car 2 bâtiments distincts et séparé de 5 mètres avec 2 exploitations administratif et scolaire.